



ANTENNE DE LURE DU SPIP DE HAUTE-SAÔNE SILENCE, ON FERME ?

Après la fermeture de la maison d'arrêt et l'abandon du projet de construction de l'établissement annoncé par le précédent gouvernement, il semble que l'administration pénitentiaire soit en passe de renoncer à la présence du SPIP dans la Ville de Lure.

Le non remplacement de notre collègue vacataire à l'expiration de son contrat en juillet dernier, suivi du retrait de Lure de la liste des postes proposés aux sortants d'école en septembre, avaient déjà été perçus par les antennes haute-saônoises comme autant de signes inquiétants pour l'avenir du service.

Les rumeurs et informations qui nous parviennent depuis quelques semaines semblent confirmer nos craintes : faisant le constat (faussement) désolé des difficultés auxquelles sont confrontées nos collègues, notre hiérarchie évoque comme une possibilité rationnelle et raisonnable la fermeture de l'antenne de Lure et le regroupement des deux équipes en une seule antenne à Vesoul.

Privilégier cette solution tout en faisant croire que l'on en n'est encore qu'au stade de la réflexion, fait l'impasse sur la seule proposition acceptable pour les CPIP du département :

- quitter des locaux effectivement inadaptés, tant à l'accueil du public qu'aux conditions de travail des fonctionnaires (3ème étage sans ascenseur, absence de bureaux d'entretiens...) pour une nouvelle adresse dans la ville de Lure
- organiser dès à présent le recrutement d'un(e) vacataire
- exiger des garanties concernant l'affectation d'un nouveau collègue dès la sortie de formation de la prochaine promotion.

La fermeture de l'antenne de Lure signerait, un peu plus encore, le retrait du service public d'un territoire déjà délaissé par d'autres administrations.

Elle accentuerait les difficultés de prise en charge du public sous main de justice, liées à l'étendue d'un département rural sous-équipé en transports en commun.

Elle aggraverait les conditions de travail des CPIP en multipliant les temps de déplacements générés par l'obligation d'assurer de nouvelles permanences délocalisées.

Elle compromettrait les possibilités de ces mêmes CPIP à s'engager, comme on le leur demande et comme ils le souhaitent, dans des missions novatrices (prises en charge collectives, participation à des actions spécifiques....), surtout si les postes nécessaires ne sont ni pourvus, ni créés.

**NON A LA FERMETURE
DE L'ANTENNE DE LURE QUI NE FERAIT QUE CACHER LA MISERE !
NOUS NE VOULONS PAS D'UNE FUSION DES SERVICES !
NOUS VOULONS DES COLLEGUES POUR ASSUMER DÉCEMMENT
LES NOMBREUSES MISSIONS QUI NOUS SONT CONFIEES !**